

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

GAZETTE DES CAMPAGNES

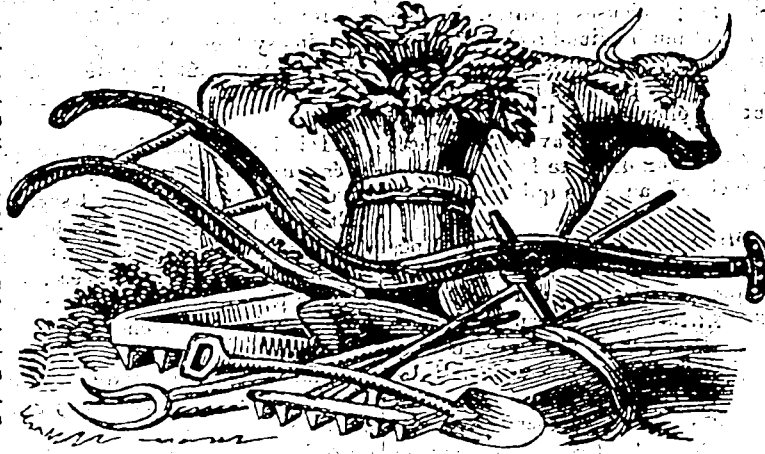
Journal du Cultivateur et du Colon, paraissant tous les Jendis

Editeur-Propriétaire
FIRMIN H. PROULX

A qui toutes lettres concernant l'administration de la Gazette et les demandes pour abonnement devront être adressées franco.

L'abonnement est de \$1 par an, payable d'avance. On ne s'abonne pas pour moins d'une année.

L'avis de discontinuation doit être donné par écrit à ce Bureau un mois d'avance. Les arriérés devront avoir été payés, sans quoi l'abonnement sera censé continuer, malgré le refus de la Gazette.



Rédacteur

J. D. SCHMOUTH

Toutes lettres, correspondances, concernant la Rédaction, devront être directement adressées au Rédacteur.

ANNONCES :

1ère insertion, 10 cts. la ligne ; 2me insertion, etc. 3 cts. par ligne.

Pour les annonces à long terme, conditions libérales.

Que ceux qui désirent s'adresser aux cultivateurs annoncent dans notre Gazette agricole.

Si la guerre est la dernière raison des peuples, l'agriculture doit en être la première.

Emparons-nous du sol, si nous voulons conserver notre nationalité.

PRIÈRE À NOS ABONNÉS RETARDATAIRES de prendre note de l'AVIS publié sur la première page des derniers numéros de la Gazette des Campagnes.

SOMMAIRE.

- Causerie agricole :** Des encouragements à la production du cheval.
- Histoire de la Semaine :** Conjuración catholique à Rome. — Prières publiques et pèlerinages dans différents pays de l'Europe. — Adhésions de Mgr. Hefelé aux décisions du Concile du Vatican. — Législature de la Province de Québec.
- Correspondance :** La situation dans le Haut Saguenay.
- Sujets divers :** Réunion du Conseil d'Agriculture. — Les fumiers. — La laiterie et ses produits. — Industrie locale. — Règlement pour les employés d'une ferme. — Quelques préceptes d'économie.
- Petite chronique :** Création d'un Haras. — Prix du beurre. — Tabac canadien, etc.
- Recettes :** Remède contre les poisons. — Moyen pour soulager les douleurs.

CAUSERIE AGRICOLE

Des encouragements à la production du cheval

Notre cheval canadien a-t-il besoin d'être amélioré? Les encouragements donnés jusqu'à présent en faveur de cette amélioration sont-ils capables de la provoquer? Voilà les deux importantes questions que nous voulons traiter dans cette causerie. Ce sera comme la conclusion de nos précédents articles sur l'amélioration des races.

Le cheval canadien a certainement d'excellentes qualités. Partout où des croisements de hasard, faits sans jugement et sans calcul, n'ont pas détérioré notre race indigène, elle

se recommande fortement à l'attention de l'éleveur. Elle est sobre, relativement forte pour sa taille, rapide chez un grand nombre de sujets, possède une grande vigueur et une santé robuste. Sa conformation est généralement très-bonne : poitrail large, corps ample, membres bien attachés, côtes rondes donnant une large place aux organes digestifs et leur laissant une facilité d'action recherchée dans toutes les races ; les articulations du genou et du jarret larges et bien accouées ; les muscles de l'avant-bras et des cuisses bien développés, l'œil vif et saillant, les oreilles petites et minces, l'épaule profonde et bien musclée. Voilà en quelques mots le portrait du cheval canadien, tel que nous le retrouvons dans les quelques localités où des alliances mal assorties ne sont pas venues le détériorer sous le vain prétexte de la perfectionner.

Ces qualités et ces caractères sont bien précieux ; ils ont fait la réputation de notre race indigène. Les connaisseurs les ont prisés très-haut. Les importantes ventes qui se sont opérées il y a quelques années et qui se font encore quelquefois dans nos localités en sont une preuve suffisante. Il fut un temps, et ce temps n'est pas éloigné, où nous fournissions à nos voisins des Etats-Unis grand nombre de chevaux propres à une multitude de services. Or, il fallait que nos animaux eussent des qualités bien réelles et bien précieuses pour amener ainsi l'américain, le yankee, d'ordinaire si orgueilleux, à préférer nos chevaux aux siens propres.

Aujourd'hui, un grand changement s'est opéré ; le vent de la défaveur a passé sur ces animaux, dont nos pères étaient fiers à de si justes titres. L'américain s'est retiré de notre marché, il a l'air de mépriser ce qu'il trouvait si précieux autrefois, et ne fait plus que quelques rares achats qu'il semble même conclure avec répugnance. A quel attribuer ce changement si profond?

Peut-être l'espèce chevaline des Etats-Unis s'est-elle améliorée? Sous l'action d'une direction aussi sage que prudente, peut-être le Yankee trouve-t-il chez lui les animaux qui satis-

font pleinement à ses besoins ? L'hypothèse pourrait être vraie, mais avouons aussi que nous avons contribué pour beaucoup à éloigner cet acheteur. Il n'avait adopté notre marché que parce qu'il y trouvait les sujets répondant à ses besoins. Il arriva un moment où il ne trouva plus ce qu'il demandait, et alors il se retira.

Ce que l'acheteur américain a remarqué nous l'avons vu également et peut-être mieux que lui. Sous l'influence des plus faux principes, notre espèce chevaline s'est détériorée, elle a perdu une partie de ses précieuses qualités. Le cheval canadien d'aujourd'hui n'est plus l'animal recherché d'il y a vingt ans. Nous l'avons soumis à divers croisements qui l'ont transformé radicalement, mais non pas dans le sens du perfectionnement. En voulant l'améliorer nous l'avons détruit ; nous avons perdu notre race, et nous l'avons remplacée par un mélange sans nom d'animaux de toute forme, de tout poil, et qui est un reproche vivant au pays qui l'a produit et qui s'en contente.

Mais on nous dira peut-être : nos chevaux suffisent à nos besoins, nous ne demandons rien de plus. Ceci est une grave erreur. Nos chevaux, tels que nous les voyons actuellement peuvent bien suffire aux exigences des travaux agricoles. Mais le cultivateur doit-il se contenter de produire pour ses seuls besoins ? n'aurait-il pas quelque avantage à produire aussi pour les besoins de tous ? Énoncer ces questions c'est les résoudre. Il nous faut des chevaux pour les travaux de tous genres : pour la selle, pour le trait léger, pour le gros trait, et ces chevaux nous devons les trouver chez nous ; il serait même très-avantageux de produire pour l'étranger et d'amener celui-ci sur nos marchés en lui montrant des chevaux qui, par leurs qualités et leur apparence extérieure, soient en état de satisfaire son goût et ses besoins.

D'ailleurs notre espèce chevaline actuelle, suffit-elle réellement aux besoins de notre agriculture ? Nous répondons sans hésiter qu'elle ne satisfait pas aux exigences de notre industrie agricole. Il est parfaitement reconnu aujourd'hui que la culture est peu lucrative, qu'une main-d'œuvre excessivement chère, des dépenses de toutes sortes très-élevées diminuent de beaucoup les profits de la culture. Il devient alors d'une absolue nécessité de diminuer autant que possible ces dépenses et en même temps d'augmenter la valeur des produits. Un des moyens de diminuer les dépenses c'est d'augmenter la force des moteurs et de les mettre en état d'exécuter une plus grande somme d'ouvrage dans un temps donné. Eh bien ! améliorons donc nos chevaux de manière à obtenir d'eux ce résultat désirable ; rendons-les plus forts, plus actifs, plus propres à endurer la fatigue et nous pourrions par cela même diminuer le nombre de journées d'ouvrage et par conséquent les frais de main-d'œuvre.

D'un autre côté, un cheval bien conformé, possédant les qualités, la santé, la vigueur exigées par l'acheteur, se vend toujours un prix très-élevé. Or, il n'en coûte pas plus d'élever un cheval de prix qu'un animal commun ; par conséquent le profit net réalisé par l'élevage et la vente du premier sera plus considérable que pour le second.

Nous avons prouvé surabondamment, croyons-nous, non-seulement que le cheval canadien peut être amélioré, mais encore l'urgente nécessité de cette amélioration. Répondons maintenant à la seconde question.

Dans toute amélioration comme dans toute conservation des races, il faut à la reproduction des types supérieurs. Lorsque l'initiative individuelle est en mesure de les fournir, il faut lui laisser toute latitude d'agir dans le sens vers lequel elle est naturellement portée : la satisfaction des besoins de la consommation générale. Mais si cette initiative

fait défaut, si par ignorance, apathie ou incapacité, elle ne fournit pas les types nécessaires au perfectionnement, alors, il n'y a pas à hésiter, il faut qu'une action plus énergique, plus active et plus savante intervienne ; et cette action, c'est celle du Gouvernement ; nous n'en voyons pas de plus apte à se substituer à l'initiative individuelle ne voulant pas ou ne pouvant pas agir efficacement.

À notre époque, on érige tout en système, on ne gouverne, on ne fait de la politique intérieure et extérieure, on n'organise les diverses administrations publiques que d'après certains systèmes préconçus, et nous ne serions pas surpris que l'on invoquât le système de la décentralisation contre l'intervention de l'État dans l'amélioration de l'espèce chevaline.

Mais il n'y a pas de système qui tienne contre des nécessités aussi pressantes que l'est celle du perfectionnement des diverses espèces animales et surtout des chevaux. Il faut que l'État intervienne et qu'il intervienne largement ; sous peine d'inefficacité absolue ; à moins que nous n'ayons plus besoin de chevaux de bonne espèce, à moins que notre situation n'exige plus leur création et nous avons prouvé que nous avons besoin de bons chevaux.

L'initiative individuelle, étant incapable de produire le résultat cherché, il faut que le Gouvernement prenne la place de l'individu qui s'efface et ceux qui disent le contraire sont ou des ignorants ou des charlatans qui jouent sur les mots ou qui veulent faire tourner à leur profit une partie considérable des encouragements alloués à l'amélioration de nos diverses espèces animales.

Dans toutes les contrées les plus célèbres par leurs races de chevaux les succès n'ont été obtenus que lorsque les gouvernements sont intervenus efficacement. L'Autriche, la Prusse, tous les petits États de l'Allemagne, la France, la Russie n'ont pas agi autrement. L'Angleterre et le Mecklembourg seuls ont suivi une route différente. Mais ici la situation est toute autre. Une aristocratie riche, puissante et savante a, par ses efforts intelligents et ses sacrifices pécuniaires, dispensé l'État d'intervenir ; et elle a certainement obtenu plus de succès qu'il n'aurait pu le faire le gouvernement, si elle lui avait abandonné la besogne. Cela prouve toute la puissance de l'initiative individuelle lorsqu'elle agit avec ensemble et sagesse ; mais cela ne veut pas dire qu'à son défaut, personne ne doit prendre la chose en main.

De toutes les contrées où le gouvernement est intervenu activement dans l'amélioration des chevaux, la France est la seule qui n'ait pas réussi complètement. Mais qui ne connaît le caractère français ? Caractère changeant, versatile, amateur de la nouveauté, il a acclamé pendant quelques années l'intervention de l'État, puis il s'en est fatigué, a demandé du nouveau qui lui a été accordé. Des changements incessants ont arrêté l'amélioration lorsqu'elle était sur le point de donner ses meilleurs résultats.

Le Gouvernement peut intervenir de deux manières : directement et indirectement. L'intervention indirecte consiste dans la distribution de primes aux animaux se rapprochant le plus de la perfection dans la spécialité. C'est à peu près ce qui a été fait jusqu'à présent par les Sociétés d'agriculture au moyen de certaines allocations distribuées par la Législature.

Quel bien ces primes ont-elles produit ? Elles étaient un stimulant, quelle amélioration ont-elles amenée ? Nous connaissons les dépenses qu'elles ont entraînées pour l'achat des étalons ; mais nous osons à vain les perfectionnements qu'elles ont provoqués. L'initiative individuelle a été impuissante à produire quelque chose de remarquable et de

stable. Ici ce n'est pas la volonté qui manquait, c'était l'instruction spéciale; l'ignorance des vrais principes de l'amélioration du bétail a été la cause de tout le mal.

Reste donc l'intervention directe, dont nous proclamons la nécessité, du moins jusqu'à ce que les éleveurs aient acquis la science indispensable pour mener à bonne fin une entreprise aussi importante.

REVUE DE LA SEMAINE

Sous le titre : "La conjuration catholique à Rome," nous lisons dans l'*Echo de Rome* l'excellent article suivant :

"Nous sommes témoins à Rome d'un prodige qui passe inaperçu au milieu du tourbillon révolutionnaire.

"Il est hors de doute que, dès le 20 septembre, l'esprit des ténébres a eu tout pouvoir dans Rome pour faire le mal, et, malheureusement, il en a fait beaucoup; mais pour être juste, nous devons avouer que son action n'a pas eu jusqu'ici tout le développement qu'on pouvait craindre : une force supérieure, invisible, lui suscite des obstacles, l'aveugle et dissipe ses projets scélérats.

"Les hommes qui nous gouvernent sous la pression de Bismarck ne se rendent pas compte de ce mystère; ils veulent faire à l'Eglise tout le mal possible et ils sont arrêtés dans leurs desseins par un pouvoir occulte qui les paralyse.

"Ce n'est pas que l'impiété et l'injustice ne soient ici triomphantes, et que tous les jours nous n'ayons à déplorer les victimes qu'on leur sacrifie. Mais encore une fois le mal qui s'est fait n'est point comparable à celui qu'on aurait pu faire. La disproportion entre la cause et l'effet est immense. Voilà le fait que nous appelons un prodige; mais ce prodige lui-même a besoin d'être expliqué; car, pour nous catholiques, tout ce qui concerne l'Eglise est l'objet d'une providence spéciale de son divin fondateur.

"Comment donc la coupe de la colère divine, prête à être répandue sur nous jusqu'à la lie, a-t-elle été retenue ?

"L'homme aurait-il quelque puissance sur la toute-puissance de Dieu ? Oui, et c'est la puissance de la prière. Ce sont nos supplications et nos gémissements qui ont retenu le plateau de la justice et fait incliner celui de la miséricorde. Les catholiques du monde entier ont élevé vers le ciel leurs mains suppliantes.

"Dans les sanctuaires de Rome et de l'Italie, sur les montagnes de la France, de la Suisse et de la Hongrie, des voix harmonieuses, dominant les blasphèmes murmurés dans les bas-fonds, sont montées jusqu'au trône de Dieu. Une voix surtout, la voix du prisonnier du Vatican, a supplié le Dieu dont il est le Vicaire d'avoir pitié de la nouvelle Sodome, et lui a représenté qu'il s'y trouve encore plus de dix justes.

"Et celui qui a promis avec serment de nous accorder tout ce que nous demanderions en son nom, a subi, pour ainsi dire, la violence de nos prières et a tempéré les fléaux que sa justice nous avait préparés. Bien plus, se souvenant de sa miséricorde, le Seigneur a voulu déroger à la loi commune en faveur de son pontife bien-aimé; il a brisé pour lui la barrière jusqu'ici infranchissable des années de Pierre. Et tandis que les ennemis de l'Eglise conjurent dans l'ombre, épiant le moment où ils se oiroient en mesure d'étouffer leur victime, le Très-Haut suscite de toute part des fils dévoués et les range comme un boulevard formidable autour de la prison de Pierre.

"Voilà, nous le répétons, le prodige qui s'opère à Rome; c'est le prodige de la prière. Unis dans cette prière, les catholiques forment la plus terrible des conjurations. Tous les ennemis de l'Eglise ont été renversés par cette conjuration-

là. Le gouvernement italien, qui a raffiné sur la malice des autres persécuteurs, sera-t-il pour cela plus privilégié ? Ceux qui savent lire dans l'histoire vous le diront.

"Cependant, ne cessons pas de prier, et à ceux qui nous signalent comme une race liberticide et antinationale, nous répondrons avec Tertullien :

"Oui, nous conspirons, mais dans la prière."

"Quant aux fruits de cette prière, qu'ils soient subversifs de certains principes, nous le savons très-bien. Nos ennemis le savent également, et c'est pourquoi ils frémissent, mais ce que Satan ne peut faire, ses fils ne le feront pas mieux : *non prevalebunt!*"

Oui, la prière, voilà la puissante arme que Jésus-Christ a mis entre les mains de l'Eglise universelle pour combattre les entreprises de l'impiété et il faut reconnaître qu'elle s'en sert largement. Sans parler des prières qui se récitent régulièrement dans tous les temples catholiques répandus sur la surface de la terre, nous connaissons les nombreux pèlerinages à Notre Dame de Lourdes et à tous les autres lieux consacrés à la Ste. Vierge sur le territoire français; pèlerinages auxquels des milliers de personnes ont pris part, malgré les insultes et les menaces d'une horde de bandits soudoyés par la secte révolutionnaire.

Mais la population catholique de la France, n'a pas été seule dans ce beau mouvement; presque tous les autres pays de l'Europe y ont pris part. Nous devons citer en particulier la Pologne et la Belgique.

Le Polonais, pauvre peuple persécuté, bafoué, soumis à toutes les vexations de la part d'un maître aussi dur qu'impie, dénué de tout secours humain mais toujours fidèle à la sainte Eglise et à son Chef ne pouvait faire mieux que de chercher sa consolation dans la prière. Aussi, a-t-il fait de nombreux pèlerinages à l'intention du Souverain Pontife.

Le 8 septembre, par exemple, voyait se réunir à Czestochau plus de 180,000 pèlerins venus de toutes les parties du pays et même des pays voisins. Les campagnes à elles seules ont fourni 108,000 pèlerins rassemblés dans 113 processions. De la Prusse, partirent vingt processions comptant 5,000 personnes; de la Galicie, quarante processions comptant 15,000 personnes; Varsovie en a fourni 3,200, et le reste est venu des environs de la ville.

La Belgique n'a pas voulu rester en arrière, sa généreuse population est trop catholique et trop pieuse pour ne pas adresser au Ciel ses ardentes supplications en faveur de l'Eglise, de la Papauté et de la société attaquée de toutes parts par les principes les plus subversifs.

Le comité central du Denier de St. Pierre et des Œuvres pontificales a organisé un pèlerinage national à Notre Dame d'Hanswyck à Malines, dans le but d'attester, d'une manière toute particulière, l'attachement des Belges envers le Saint-Siège et leur inviolable confiance en la protection de Dieu et l'intercession de la Sainte Vierge.

C'est le 20 octobre qu'a eu lieu cette imposante manifestation. Une foule immense de fidèles arrivés de Bruxelles d'Anvers, de Louvain et de toutes les campagnes dépendant du diocèse de Malines formaient le noyau. A ceux-ci, vint se joindre des députations nombreuses venues des autres diocèses. Sans exagération on peut évaluer à plus de cinquante mille le nombre des pèlerins qui répondirent à l'appel du comité central.

Monseigneur l'archevêque de Malines, lui-même adressa la parole à la pieuse assistance. Dans un sermon aussi eloquent qu'énergique, il passa en revue les souffrances de l'Eglise, et on fit retomber la responsabilité sur la tête des véritables auteurs du mal; Bismarck entre autres n'a pas été

épargné et le saint orateur lui a prédit qu'il se briserait contre le roc de l'Eglise; tel a été le sort de tous les persécuteurs de l'Eglise du Christ.

Voulons-nous savoir quelle est l'appréciation que les journaux dévoués à l'impiété font des pèlerinages et en particulier de celui de Lourdes. Nous la trouvons en deux mots dans un récent article de M. Louis Veillot:

" Ces journaux (le *Temps* et le *Journal des Débats*), dit ce vigoureux publiciste, signalent deux choses: 1o. L'abrutissement progressif du peuple français, prouvé par le grand nombre des pèlerinages; c'est l'objet de leurs larmes. 2o. La décadence du fanatisme, constatée par le petit nombre des pèlerins; c'est le sujet de leur joie....."

Ainsi le peuple français s'abrutit parce qu'il se montre pieux et qu'il met sa confiance en la Sainte Vierge. Nous, peuple catholique du Canada, nous rions de ces élucubrations de cerveaux fêlés et nous savons qu'il n'y a rien de plus brute que l'impie.

Quant au petit nombre des pèlerins nous savons à quoi nous en tenir. Nos lecteurs connaissent des chiffres qui parlent hautement.

— Il nous arrive d'Europe une nouvelle qui a dû remplir d'une bien douce joie le cœur du Saint-Père et de tous les catholiques de la terre. C'est celle de l'adhésion de Mgr. Hefelé aux décisions du Concile du Vatican.

Mgr. Hefelé, évêque de Rottembourg, s'était, comme on le sait, rangé parmi les opposants du Concile, et déjà les *Vieux-Catholiques* de l'Allemagne le comptaient pour un des leurs. Mais voilà que leur espoir est frustré, Mgr. Hefelé a prononcé lui aussi son "*Rome a parlé*" et renvoie ainsi à leur honte ceux qui croyaient l'entraîner dans leur schisme.

Il vient de donner la preuve de son adhésion, en signant avec tous les archevêques et évêques le mémoire sur la situation actuelle de l'Eglise catholique dans l'Empire allemand. C'est-à-dire qu'il adhère purement et simplement avec tous ses collègues aux décrets du Concile. Les *Vieux-Catholiques* en jettent feu et flamme.

La législature provinciale poursuit activement ses importants travaux. Dans la séance du 18 courant surtout l'agriculture et les industries annexes ont eu une large part.

M. Trudel, député de Champlain, a demandé au Gouvernement s'il a l'intention d'adopter les suggestions faites, l'an dernier, par le Comité spécial chargé d'examiner les meilleurs moyens de développer l'industrie de cette Province, et notamment les industries annexes de la Ferme. Ces suggestions sont ainsi conçues:

" 1o. La formation, par cette honorable Chambre, au commencement de chaque Session, d'un comité permanent chargé de s'occuper spécialement des industries de cette Province.

" 2o. La tenue, par ce Comité, d'une enquête concernant l'industrie, et plus spécialement touchant les industries à créer, celles qui existent déjà mais qui ne sont pas développées suffisamment, et les causes qui entravent le progrès de ces industries. La dite enquête devra être tenue de la même manière que celle qui a été ci-devant tenue au sujet de l'agriculture et de la colonisation. Votre Comité recommande surtout qu'une série de questions concernant ces matières, soit proposée par des hommes compétents, sous la direction du Département d'agriculture et adressées à tous les principaux industriels et à toutes les personnes en état de donner des renseignements utiles, afin que les réponses à ces questions puissent aider les travaux du Comité que votre honorable Chambre pourra juger nécessaire de nommer à

une prochaine Session."

L'Hon. M. Chauveau répondit que cet important sujet avait été oublié dans la formation des différents comités permanents, mais que cela se fera à la présente Session.

M. Trudel demande encore si c'est l'intention du Gouvernement de prendre des mesures pour répandre plus efficacement l'instruction agricole dans cette Province.

L'Hon. M. Chauveau croit qu'il serait difficile de faire plus qu'il n'a été fait jusqu'à aujourd'hui pour répandre l'enseignement agricole, sans s'exposer à des dépenses inutiles.

Le 19, le ministère a présenté un projet de loi sur les élections que l'on peut résumer ainsi: Les élections se feront en un seul et même jour dans toute la Province. La qualification des membres est réduite de £500 sterling à \$2000, et celle des électeurs reste la même. Au nombre des personnes privées du droit de vote par l'ancienne loi, on ajoute les magistrats de district.

M. Gérin, député de St. Maurice, demande un état du nombre des limites de bois concédées depuis le 12 décembre 1871, les noms des personnes qui les ont concédées et l'étendue en milles carrés de chacune de ces limites. Il s'élève fortement contre le système des ventes privées et donne les raisons qui lui font préférer les ventes publiques, comme le prouvent les sommes immenses obtenues de ces ventes dans la Province d'Ontario.

L'Hon. M. Chauveau répond qu'il n'a aucune objection à produire les renseignements demandés; mais que l'on devrait attendre qu'ils fussent devant la Chambre pour discuter la question.

M. Joly proposa un amendement à la motion de M. Gérin, demandant que le sujet soit référé à un Comité spécial; mais l'Orateur décida que cet amendement n'était pas dans l'ordre. M. Joly donna alors avis de sa motion pour mercredi.

Le 20, M. Bachand demanda copie de toute correspondance concernant le rapport des arbitres de la Puissance entre Québec et Ontario. Il déplore les délais apportés à la production de ces documents et dit que si notre Gouvernement avait fait autant de diligence que celui d'Ontario, il aurait été fortement appuyé par l'opinion publique.

L'Hon. M. Chauveau répond que le Gouvernement n'a pas négligé cet important sujet, et qu'il a pris les moyens de protéger efficacement les intérêts de la Province.

M. Joly soumet un rapport déclarant que M. Cauchon était propriétaire de l'asile de Beauport et comme tel contracteur du Gouvernement, lorsqu'il a été élu aux dernières élections générales pour cette Province, et demande que l'affaire soit remise au Comité des privilèges et élections. La discussion du sujet est remise au lendemain.

Le 21, sur motion de l'Hon. M. Chauveau, il est nommé un comité permanent qui devra s'enquérir spécialement des différentes industries de cette Province, avec pouvoir d'envoyer quérir personnes et papiers.

Nous sommes vraiment heureux de voir le Gouvernement prendre cette initiative, c'est un bon commencement; mais rappelons-nous qu'il ne suffit pas de faire de beaux discours il faut agir et agir activement.

M. Joly propose ensuite sa motion demandant la formation d'un comité pour s'enquérir de l'administration des bois et forêts.

De longs débats s'en suivirent. L'opposition, voulant évidemment livrer une bataille rangée au ministère, appela tous ses partisans sous les armes, et pendant quelque temps elle lança un feu bien nourri contre la phalange ministérielle. M. Joly ouvrit la bataille et ne ménagea aucunement ses munitions.

tions. MM. Gérin, Fournier et autres soutirent les avances de leur chef et s'élevèrent fortement contre les abus de l'administration actuelle.

L'Hon. M. Chauveau regarda la motion de M. Joly comme un vote de non-confiance et la traita comme telle. L'Hon. M. Ouimet, MM. Mailhot, Trudel parlèrent en faveur du Gouvernement, et finalement la motion de M. Joly fut perdue, et le ministère sortit victorieux de cette épreuve.

Le 22, M. Marchand proposa la seconde lecture de son bill pour l'abolition du double mandat et dit que la population est hostile à ce système, car il porte atteinte à ses intérêts. Après discussion, la seconde lecture du projet est adoptée, aux applaudissements de l'opposition.

Puis M. Fournier demande un état des montants votés pour les chemins de colonisation de Montmagny et de Bellechasse.

— Il est fortement question d'établir une Université à Montréal.

CORRESPONDANCE

La situation dans le haut Saguenay

On nous écrit du Lac St-Jean :

M. le Rédacteur,

Après quelques années d'épreuves le haut Saguenay peut donc enfin envisager l'avenir sans trop de terreur. La récolte est excellente dans toute l'étendue de la localité, mais surtout sur les bords du Lac St-Jean. Le sol y est si productif, le climat tellement favorable qu'il a suffi d'une seule bonne récolte pour ramener l'aisance dans des paroisses naguères menacées d'une affreuse famine.

Dans plusieurs endroits les granges n'ont pu suffire pour loger toutes les gerbes et plusieurs cultivateurs ont été forcés de faire des meules. Nul ne s'attendait à une telle abondance, vu le retard que subirent les semailles par le manque de grain. Les trois-quarts des colons demeurèrent jusqu'à 17 jours à Chicoutimi attendant le grain de semences qui devait y être envoyé; et remarquez bien qu'alors nous étions tellement avancés dans le mois de mai qu'une grande partie des semailles n'ont pu être faites qu'en juin.

Néanmoins, ces semailles tardives ont produit admirablement, leur rendement excède celui des années précédentes; de sorte que ceux-là mêmes qui n'ont semé que très-peu ont du grain à vendre; à plus forte raison ceux de nos cultivateurs qui, pouvant se passer du grain fourni par le Gouvernement, ont fait leurs ensemencements au temps convenable.

Malheureusement, l'argent est aussi rare que les produits sont abondants; le commerce est nul, le manque de communications avec les marchés de la Province est notre plus grand malheur. Si nous n'avions pas les Messieurs Price, auxquels nous pensons notre avoine, il nous serait impossible de vendre un seul minot de nos produits. Nos marchands refusent nos meilleures qualités de grains, notre plus beau blé et notre plus belle orge.

Si nous avions de bonnes voies de communications nous pourrions expédier à Québec quantité de blé, d'orge et d'animaux; sans elles nous sommes condamnés à végéter misérablement. Une voie ferrée par exemple ferait notre fortune et dans quelques années le haut Saguenay deviendrait une des plus importantes localités de la Province. Le Gouvernement et les capitalistes comprendront-ils enfin que l'intérêt public aussi bien que leur intérêt privé exigent l'établissement de cette voie dans le plus court délai?

Jos. BOUCHARD.

Roberval, 17 Novembre 1872

Réunion du Conseil d'Agriculture

Le Conseil d'agriculture de la Province de Québec a tenu

plusieurs séances la semaine dernière, à Québec. Voici ce qu'écrivit à ce sujet le correspondant parlementaire du *Journal des Trois-Rivières*:

« Le principal objet des délibérations, a été les causes du dépérissement de l'Agriculture, et le meilleur remède pour les faire disparaître. Les membres ont, paraît-il, fait d'excellentes suggestions à ce sujet au Gouvernement.

« Nous applaudissons à leurs efforts et nous sommes sûrs que le Gouvernement comprendra qu'il doit de toute nécessité encourager l'agriculture de la manière la plus efficace, et rétablir l'équilibre qui paraît avoir été détruit par les enseignements disproportionnés, accordés au commerce. Nous croyons savoir que les membres du Conseil se sont placés sur ce terrain, et ont réclamé pour l'agriculture une part égale.

« Le conseil d'agriculture qui s'occupe d'un intérêt vital pour le pays, paraît être paralysé dans son action par le manque de ressources. En effet, que peut-il faire avec une somme de \$8 à \$10,000 qu'il divise entre les nombreuses sociétés d'Agriculture de la Province.

« Un octroi plus considérable pourrait être employé très utilement. Quelques milliers de piastres de plus seulement, permettraient au Conseil d'accorder dans chaque paroisse une prime pour les terres les mieux cultivées, ce qui serait, croyons-nous, un des moyens les plus propres à perfectionner la culture. Ce dernier moyen est tout à fait pratique et engagerait les gens à utiliser les théories qui leur seraient proposées dans un bon journal agricole, et dans les lectures données à cet effet.

Nous croyons donc que les Députés serviraient un grand intérêt public en pressant le Gouvernement d'augmenter l'octroi du Conseil d'Agriculture, afin de lui permettre d'accorder des primes et d'avoir un organe dans la presse pour répandre l'instruction agricole.

« Nous apprenons aussi avec plaisir que les membres du Conseil, ont formé une société pour le reboisement du pays. C'est M. Levesque de l'Assomption qui en est le président. Chaque membre n'a qu'une condition bien facile à remplir, c'est de planter chaque année sur ses propriétés, une dizaine d'arbres. Nous faisons des vœux pour que cette société réussisse, car on peut difficilement calculer les richesses qu'elle peut procurer dans quelques années, alors que le bois sera comme en Europe, d'un prix fabuleux. »

Le rapport officiel des dernières délibérations de ce Conseil n'a pas encore été publié. Nous en donnerons connaissance à nos lecteurs, dès que la publication en sera faite dans les journaux.

Les fumiers

Toujours les fumiers nous dira-t-on! Oui, toujours les fumiers, car ils sont la base la plus solide sur laquelle puissent s'appuyer les cultures, et par conséquent il ne faut pas craindre de poser cette base de la façon la plus solide et la plus inébranlable.

Bien souvent les cultivateurs manquent d'engrais par leurs fautes, ils sont négligents, peu soigneux, et ils ouvrent ainsi leurs bourses, d'où ils laissent sortir une monnaie précieuse. Il ne suffit pas d'ailleurs, de recueillir avec soin toutes les matières propres à faire des fumiers, il faut les préparer, les conserver dans les meilleures conditions et en tirer le parti le plus avantageux.

On s'est souvent demandé s'il y avait avantage à laisser les fumiers exposés à l'air ou bien s'il valait mieux les couvrir. Nous nous rangeons indubitablement à cette dernière opinion. En général, beaucoup de matières s'altèrent, lors-

que l'on ne prend pas des précautions pour arrêter les évaporations : les engrais se trouvent absolument dans ce cas ; les éléments ammoniacaux disparaissent et par conséquent la plante ne trouve plus une alimentation aussi substantielle. Le cultivateur ne perd donc pas son temps, il s'en faut, lorsqu'il couvre son tas de fumier avec de la terre. Mais où doit-il prendre la terre nécessaire pour pratiquer cette opération ?

Un fermier soigneux ratisse les chemins lorsqu'ils sont boueux et forme de petits tas avec ces ratissures ; voilà de la terre toute prête pour couvrir fructueusement les fumiers, et cette terre est d'autant meilleure qu'elle contient parfois des éléments inorganiques précieux. Dans le cas d'ailleurs où cette quantité n'est pas suffisante, on la prend le long des haies ou dans le premier champ venu ; des gazons remplissent aussi merveilleusement le but ; une couche de deux à trois pouces est bien assez épaisse pour conserver les fumiers.

Certains cultivateurs comprennent difficilement combien il est important de faire usage de ce moyen, et cependant une brouettée d'engrais conservé suivant le système que nous venons d'indiquer produit presque toujours plus d'effet sur les plantes qu'un plein tombereau d'engrais mal tenu, mal soigné. On a dit avec assez de vérité qu'un tombereau d'engrais mal conservé avait beaucoup de rapport avec un corbillard emportant un corps dont l'âme et la vie se sont envolées.

Dans toutes les fermes, on rencontre une source d'engrais dont les cultivateurs tirent rarement parti ; nous voulons parler de tous ces débris que l'on trouve à chaque pas, tels que les tiges provenant du nettoyage des haies, les curures de fossés, les amas de terreau provenant des matières végétales, gazons, feuilles, racines, etc. Pourquoi ne pas ramasser dans les moments de loisir tous ces débris ? On en forme ensuite un gros tas dans lequel on mélange un peu de chaux pour hâter la décomposition des matières végétales, et on obtient ainsi un engrais précieux et d'une assimilation facile pour la plante. On pourrait aussi mettre le feu à tous ces débris, on ayant soin d'empêcher une combustion trop rapide, et il en résulterait une assez forte quantité de cendres avec lesquelles on forme un tas que l'on recouvre de chaume pour la maintenir sec : au printemps suivant, on dispose d'un engrais excellent pour les racines. Si le besoin se fait sentir, on mélange avec ces cendres des os dissous dans de l'acide sulfurique, qui forme du superphosphate de chaux ; on obtient ainsi un engrais fort énergique. Il va sans dire que ce superphosphate doit être convenablement amalgamé avec les cendres ; on forme de cette façon un engrais pulvérulent artificiel qui produit des effets immédiats.

Ce système est très-largement pratiqué par les fermiers anglais ; l'incinération des débris combustibles de l'exploitation est considérée par eux comme très importante. Cette opération a lieu tous les étés chez M. Fisher Hobbs. Cet habile agriculteur a établi au fond d'une ancienne carrière de gravier, une espèce de fourneau dans lequel il entasse, pendant l'automne et l'hiver, tous les débris de sa ferme. Il obtient ainsi un but doublement utile : d'un côté il fabrique un engrais excellent, et de l'autre il maintient une grande propreté sur toute l'étendue de sa ferme. Les haies sont toujours soigneusement taillées, les récoltes sont sarclées avec le plus grand soin, les fossés sont régulièrement curés et les terres présentent tout à fait l'aspect d'un jardin ; aussi le rendement est-il plus considérable que dans les autres fermes où ces précautions ne sont pas prises.

Qu'on s'en souvienne bien, et nous l'avons déjà répété

bien des fois : la terre n'est pas ingrate, elle rend avec un gros intérêt tout ce qu'on lui prête en travail et en engrais ; et si les cultivateurs voulaient ne rien laisser perdre, donner à leurs fumiers des soins plus intelligents, ils obtiendraient sans contredit des récoltes beaucoup plus considérables.—L. DE VAUGELAS.

Conseils à la jeune fermière

LA LAITERIE ET SES PRODUITS.

Les ménagères qui s'entendent bien aux choses de la laiterie ne sont pas communes. Sur la centaine, nous ne sommes pas toujours sûr d'en trouver une, rien qu'une, qui sache tout ce qu'il faut savoir pour avoir bon lait, bonne crème, bon beurre et bons fromages. Il y en a toute une science là-dessous, science que l'on enseigne aux hommes, mais que l'on n'enseigne point aux femmes. C'est tourner le dos au sens commun, j'en conviens ; mais que veux-tu ? en plus d'un cas, les gens ont ainsi fait les choses, et ce n'est pas en vingt-quatre heures que nous remettrons l'univers à l'endroit. Commençons le travail aujourd'hui, d'autres le continueront demain, et ceux qui viendront après nous essayeront de le finir.

Ecoute d'abord :

Le lait aime le calme, le demi-jour plutôt que la lumière, la fraîcheur, la propreté, l'air pur et une température égale.

Par conséquent, tu éloigneras le plus possible la laiterie de la cour et de la rue, à cause du passage des voitures qui rennuent toujours un peu le sol et font frissonner les vitres.

Par conséquent encore, tu placeras la laiterie dans une cave ou dans un lieu faiblement éclairé par de petites fenêtres, et jamais à l'exposition du midi.

Par conséquent encore, les murs seront blanchis à l'eau de chaux, les planches des rayons seront en parfait état de propreté, les dalles lavées et épongées plusieurs fois par semaine, et afin de maintenir dans la laiterie un air pur et une température égale, tu n'y entreras ni avec des chaussures malpropres, ni avec des lampes fumeuses ; tu n'y laisseras point de fromage fort, point de vieux petit-lait sur la pierre aux égouts ; tu te méfieras du voisinage des fumiers et des évieris qui puent, et tu éviteras les allées et venues qui ne sont pas indispensables au service, car plus souvent on ouvre et ferme la porte de la laiterie, plus souvent on agite l'air et renouvelle la température.

Remarque bien ceci, mon enfant : les pays renommés pour leurs laiteries le sont ordinairement aussi pour leur propreté. Questionne ceux qui ont vu la Hollande, les Flandres belges, la Flandre française, le pays de Bray, le Jura, la Suisse, et ils te répondront : C'est la pure vérité ; dans ces contrées-là, les maisons ont un air de fête, tout y reluit, en dehors et en dedans ; le cuivre, le fer et l'étain font miroir, les meubles de bois aussi, à force d'avoir été frottés ; les gens sont, de leur côté, plaisir à voir : la mière elle-même n'a rien qui répugne ; elle se lave, se rapièce et se brosse. Telle pauvre femme n'est habillée que de morceaux qui tiennent ensemble et ont de la fraîcheur.

Pas de propreté, pas de laiterie ; voilà la loi.

Et ce n'est pas seulement de la propreté sur les personnes qu'il s'agit, il s'agit encore de la propreté des ustensiles à l'usage du lait. Ainsi, tous les jours tu laveras les vases de bois avec de l'eau chaude, après quoi tu les froteras avec du sable fin ou de la terre glaise ; enfin, tu les rinceras à l'eau froide, et tu les brosseras avec une brosse de chiendent ou de poils de cochon, afin qu'il ne reste rien dans les rainures, et tu les feras sécher au soleil, ou, à défaut du soleil, devant un feu doux. Tu laveras avec les mêmes soins les vases destinés à la traite, les filtres qui servent à passer le lait, les barattes, les moules à fromages, les cuillers ou les coquilles qui servent à lever la crème, les terrines, en un mot tout le mobilier ordinaire de la laiterie.

Ces précautions, qui te paraîtront peut-être extrêmes, sont indispensables, crois-le bien. Pour peu qu'il reste de lait, de crème ou de fromage dans les angles ou les jointures des vases, la fermentation se produit, l'agreur se fait, puis les pro-

duits se conservent mal et se gâtent sans que l'on sache pourquoi.

A présent que je t'ai indiqué les mesures de propreté, je vais te parler de la forme des terrines qui reçoivent le lait après la traite. Il y a des ménagères qui n'y regardent pas de très-près et qui font flèche de tout bois. Tu ne le imiteras point. Il y a un choix à faire parmi ces terrines : Les meilleures sont celles qui, en été, refroidissent le lait le plus promptement ; les plus mauvaises, par conséquent, sont celles qui le refroidissent le plus tardivement. Or, le lait se refroidit d'autant mieux qu'il offre à l'air une plus large surface et que sa couche est moins profonde. On a donc intérêt à prendre des vases larges et peu élevés.

Les Anglais et les Américains, qui s'entendent parfaitement aux choses de la laiterie, et qui savent très-bien que plus le refroidissement est rapide en été, plus la montée de la crème est rapide aussi et complète, ont remplacé les vases de terre et de bois par des vases de zinc, de plomb et d'étain. Si ces métaux-là ont leurs avantages, ils ont en même temps leurs inconvénients ; aussi je ne te conseille point de t'en servir.

Une fois la crème levée, il s'agit de la mettre à part pour la vendre ou la convertir en beurre, selon les usages et les pays. J'en sais qui, à cet effet, prennent tout bonnement les premières jattes qui leur tombent sous la main et les remplissent. Dans une grosse ferme, et quand les vaches laitières sont en nombre, le mal n'est pas grand ; mais dans les petites exploitations, alors qu'il faut attendre plusieurs jours et souvent plus d'une semaine avant de battre le beurre, il y a lieu de craindre que la crème ne s'épaississe, ne jaunisse et ne rancisse. Le cas arrivant, on a toutes les peines du monde à obtenir le beurre ; quand on l'a obtenu, il est ordinairement de mauvaise qualité. Il n'y a que la crème fraîche et molle qui donne sans peine du beurre de qualité supérieure. Eh bien, au lieu de te servir de larges jattes, mets la crème, au fur et à mesure de la levée, dans des vases élevés et à col étroit : de cette manière, l'air agira difficilement sur elle ; elle n'épaissira pas vite, ne jaunira pas et ne rancira pas.

Ce sont là de bien petits détails ; mais ces petits détails ont une grosse importance, et c'est parce qu'on les ignore ou qu'on les dédaigne que l'on a si souvent à se plaindre des produits de la laiterie.

Plus d'une fois, sans doute, tu as vu de pauvres ménagères se fatiguer, s'essouffler à battre de la crème sans réussir à faire prendre le beurre. Elles en accusent habituellement la mauvaise chance ou les sorcières, quand elles ne devraient s'en prendre qu'à elles seules. Le sorcier c'est la vieille crème ; le sorcier, c'est encore parfois la température. S'il fait trop chaud, le beurre se fait mal ; s'il fait trop froid, le beurre se fait mal encore. Il y a un degré qu'il convient d'observer ; plus haut ou plus bas, on échoue. Une température de quinze à seize degrés de chaleur me semble favorable au battage du beurre, et, pour l'atteindre, il convient de réchauffer la baratte en hiver avec de l'eau chaude, et de la rafraîchir en été avec de l'eau froide, soit au moyen d'un baquet, soit au moyen d'un linge mouillé. Enfin, pour ne pas se tromper sur le degré de température et agir, à peu près sûrement, toute ménagère doit avoir un thermomètre dans sa laiterie, et qui dit thermomètre dit un petit instrument de verre, creux, dans lequel il y a de l'esprit-de-vin ou du vif-argent qui monte dès qu'il fait chaud et descend dès que le froid se fait sentir. Ce sera l'affaire de une piastre ou \$1.50, et tu en auras pour l'éternité.

Puisqu'il s'agit de beurre, je te dirai qu'il y a des barattes de toutes sortes, de toutes formes et de toutes grandeurs. Pour ceux qui ont de l'argent, on assure que la baratte suédoise mérite la préférence ; ceux qui n'en ont guère, et je te suppose du nombre, feront bien de s'en tenir à la baratte commune de leur pays.

Assez généralement, on s'imagine que, pour être bon, le beurre doit être très-jaune ; en sorte que, pour le mieux vendre, nos ménagères s'attachent à obtenir la couleur en question. Pour cela, elles laissent vieillir la crème, au risque de passer deux ou trois heures ensuite à la battre ; ou bien, lorsqu'elles ont affaire à de la crème fraîche, elles la colorant avec un peu de jus de carotte ou de fleurs de soucis. Les connaisseurs seuls ne rebutent pas le beurre blanc.

L'important dans la préparation du beurre, c'est de bien le laver au sortir de la baratte, et jusqu'à ce que l'eau de lavage ne blanchisse plus. Il convient de n'y laisser ni petit-lait ni débris de fromage qui fermentent vite et rendent le beurre fort.

Ainsi pressé, le beurre se conserve bien, et lorsqu'en temps chaud il devient utile de prolonger sa conservation et de le maintenir frais, il suffit de le placer dans une assiette creuse, avec de l'eau froide, de recouvrir cette première assiette d'une seconde et de verser de l'eau en dessus pour empêcher l'air de passer à leur point de réunion. Chaque jour tu changeras cette eau, sans découvrir le beurre, et tu n'auras qu'à t'en féliciter.

Si tu veux garder le beurre des semaines et des mois durant, tu le saleras avec du sel blanc très fin, ou bien tu le fondras pour les besoins de la cuisine.—P. JOICNZAUX.

Industrie locale

Nous avons déjà parlé du réveil qui se fait depuis quelque temps dans certaines localités et en particulier dans le joli village de Napierville, où l'industrie fromagère menace de prendre d'immenses développements.

Industrie fromagère ! Voilà qui fait sourire très-malicieusement certains petits esprits forts qui ne croient qu'au bruit assourdissant des machines et aux sifflements de la vapeur. L'industrie fromagère, surtout lorsqu'elle est exploitée sur une vaste échelle, en vaut pourtant bien d'autres et ne le cède qu'à un fort petit nombre pour les profits qu'elle donne. Mais quand même elle n'aurait pour effet que d'opérer une révolution dans notre système actuel de culture, nous nous ferions un devoir de l'encourager de toutes nos forces, de la populariser autant que possible autour de nous.

La diversité des produits, sur la surface de la terre aussi bien que sur celle d'un pays, est la base du commerce et de la prospérité matérielle. Plus les spécialités industrielles ou agricoles se multiplient, plus le commerce et l'industrie prospèrent et plus l'aisance et la richesse prennent le développement.

Plutôt que de s'attacher à un système uniforme de culture, pourquoi notre population agricole ne varie-t-elle pas son genre d'occupation, pourquoi chaque district, chaque comté, chaque paroisse n'embrasse-t-elle pas une spécialité ! Au lieu de ne produire, par exemple, que des grains vu l'encombrement du marché ne se vendent plus qu'à vil prix, pourquoi le pays ne se partage-t-il pour ainsi dire, en plusieurs zones industrielles ou agricoles qui s'entraideraient mutuellement par la diversité même de leurs produits ?

Nous aimons à croire que le mouvement industriel qui se manifeste depuis peu à St. Jean, à Napierville et ailleurs, est en quelque sorte le prélude d'une ère nouvelle pour ces localités. La fromagerie de Napierville aura avant longtemps pour théâtre de ses opérations toutes les paroisses d'alentour, et ses succès amèneront nécessairement la population à semer un peu moins et à élever un peu plus, ce qui aura en outre l'immense avantage d'améliorer les terres usées. Avant longtemps le sol reprendrait sa vertu primitive et deviendrait propre aux cultures les plus exigeantes, même à celle du lin. C'est ce que les intelligents citoyens de Napierville semblent avoir déjà compris, puisqu'ils sont, à l'heure qu'il est, à jeter les fondements d'un vaste établissement à broyer le lin. Cette broierie sera mue par une forte machine à vapeur qu'on est en voie de s'approprier, et le succès de l'entreprise est déjà presque assuré. Qui empêcherait qu'avant longtemps une fabrique de toile ne s'élevât à côté de ces nouveaux établissements manufacturiers, et ne fusse d'un endroit jusqu'ici d'une importance relativement peu considérable, un centre industriel très actif ! Ce qui se voit tous les jours aux Etats-Unis, n'est pas impossible même en Canada. Nous aurons peut-être sous peu un traité de réciprocité avec nos voisins. Ces espérances sont donc réalisables, et l'on peut dire alors sans crainte que le mouvement industriel que nous venons de signaler, ne manquera pas d'influer d'une manière sensible sur nos destinées locales.—Franco Canadien.

Règlement pour les employés d'une ferme

M. John DeLafield, de son vivant, Président de la Société

d'Agriculture de l'Etat de New-York, et un des meilleurs cultivateurs de cet Etat, avait fait imprimer sur des cartes le code de réglemens suivans, dont il remettait une copie à celui qui entrerait à son service :

" On désire que toutes les personnes employées sur cette ferme observe scrupuleusement les règles suivantes :

- " Régularité dans les heures.
- " Ponctualité à nettoyer et serrer les instrumens.
- " Humanité envers tous les animaux.
- " Propreté.
- " Décorum dans sa conduite et sa conversation.
- " Obéissance absolue envers le propriétaire et le surintendant.
- " Ambition à apprendre et à exceller dans l'art de l'agriculture.

PRINCIPES D'ORDRE ET DE PROPRETÉ.

- " 1. Faites votre ouvrage dans sa saison.
- " 2. Faites votre ouvrage du mieux possible.
- " 3. Procédez à votre ouvrage, au fur et à mesure qu'il avance.
- " 4. Terminez un ouvrage avant d'en commencer un autre.
- " 5. Laissez votre ouvrage et vos outils en bon ordre.
- " 6. Lorsque vous laissez votre ouvrage, nettoyez bien vos outils.
- " 7. Chaque soir, placez à sa place chaque outil et instrument."—*Du Maine Farmer.*

Quelques préceptes d'économie

Veillez sur vos dépenses. Quel que soit votre revenu, si vos dépenses l'excèdent, vous serez toujours pauvre. Il est moins difficile de gagner beaucoup d'argent, que de savoir le conserver.

Les menues dépenses, semblables aux souris dans une grange quand elles y sont en nombre, font de grands ravages, et un baril est bientôt vide de son contenu, lors même que le robinet n'en laisserait échapper qu'une goutte à la minute.

Etes-vous résolu d'économiser, commencez par votre bouche, car c'est une exigeante qui vous ruinerait à la fin. La cruche à bière est aussi dure d'entretien.

En toutes choses tenez-vous dans les bornes prescrites par la prudence. N'étendez jamais les jambes plus loin que vos couvertures; sinon, le froid vous saisira vite. Pour vos habits, choisissez des tissus chauds et durables, et non des étoffes brillantes mais qui ne durent pas.

Un fou peut gagner de l'argent, mais l'homme sensé sait seul le dépenser sagement; et il est plus facile de faire construire deux cheminées que d'en employer constamment une seule.

Si vous dépensez toujours en aveugle, il ne restera rien pour la banque d'épargne. Soyez frugal et travaillez rudement tandis que vous êtes jeunes, si vous voulez avoir le loisir de vous reposer sur vos vieux jours.—*Gazette de Sorel.*

Petite Chronique

Le Conseil Agricole a adopté à l'unanimité le projet de M. Bonnemant, pour l'établissement d'un haras national. Un bill va être présenté dans la présente session, dans ce sens. Cette sage mesure contribuera à doter le Canada de chevaux de prix et la proximité de l'immense marché des Etats-Unis en fera une source de richesses pour nos cultivateurs. M. Bonnemant a droit aux félicitations du pays pour sa louable initiative et le Conseil Agricole pour l'esprit pratique avec lequel il est décidé à traiter les questions qui intéressent le plus l'avenir du pays.

Beurre.—Absence complète de transactions. Nous baissons les cotes de deux centins par lb. sur les meilleures qualités.

L'inspection obligatoire du beurre fait du progrès dans la Province d'Ontario.

Dans plusieurs localités, le beurre est offert sur les marchés qu'après inspection par des personnes compétentes.

TABAC CANADIEN.—Nous devons signaler à nos lecteurs un

essai qui vient de faire une maison de Montréal et dont nous rendrons compte aussitôt que le résultat sera connu. Nous voulons parler d'une consignation de tabac canadien en feuille en Allemagne, dans le but de savoir si cet article cultivé en Canada peut trouver un marché avantageux en Europe. Si le résultat de cet essai est satisfaisant, nos cultivateurs pourront se livrer à la culture du tabac sur une grande échelle. C'est la première fois que du tabac canadien est expédié en Europe du port de Montréal.—*Négociant Canadien.*

Vente d'animaux à Ste. Anne.—M. Benoit, agent de la Station de Ste. Anne, nous informe que, depuis le 1er juin au 12 novembre, il a été expédié de la Station de Ste. Anne 16 chevaux, 34 bêtes à cornes et 1,557 moutons. Ce chiffre est considérable si l'on note qu'il se fait aussi à Ste. Anne une grande consommation de viande tant au Collège, au Couvent que dans le village.

— Un de nos riches cultivateurs, M. Benjamin Larochelle, a récolté sur deux arpents de terre 3,000 minots de navets, lesquels vendus à 2 chelins, lui rapporteront le joli bénéfice de \$1,200. Joli salaire, n'est-ce pas? sans compter les autres revenus de sa terre: voilà ce que c'est qu'une culture bien soignée et appropriée. Il s'est fait à Sorel, cette année, un commerce pour au-delà de \$7,000 sur les *attacas*.—*Gazette de Sorel.*

RECETTES

Remède contre les poisons

Si le poison brûle la gorge et agit violemment dans l'estomac, faites prendre un verre d'huile d'olive ou de beurre fondu avec du lard, et cinq minutes après, un autre verre d'eau chaude, dans lequel on mélange une cuillerée à café de moutarde et de sel. L'huile arrête l'action caritative du poison, et l'eau chaude, avec de la moutarde et du sel, produit le vomissement.

Si le poison ne brûle point la gorge et ne trouble pas l'estomac, mais produit la malaise, éblouissement, le sommeil, la faiblesse générale, faites prendre trois blancs d'œufs battus dans un grand verre de café très-chargé, et cinq minutes après le vomitif ci-dessus, c'est-à-dire un verre d'eau chaude avec une cuillerée à café de moutarde et de sel.

Avec l'emploi fait à temps de ces remèdes on peut neutraliser les effets de toutes espèces de poison.

Ces remèdes sont à la portée de tout le monde et n'offrent par eux-mêmes aucun danger.

Il faut bien remarquer que cette recette n'est donnée que pour arrêter les funestes effets du poison, et qu'il faut toujours appeler un médecin lorsque le cas est grave, ce qui arrive presque toujours. Son remède est très-nuile, mais ne dispense pas des secours de l'homme de l'art.—*Revue d'économie rurale.*

Moyen pour soulager les douleurs

Pour soulager et quelquefois même guérir les douleurs, surtout celles provenant d'un refroidissement, il faut faire un mélange en parties égales d'alcool et d'essence de térébenthine; on frictionne longuement avec ce mélange les parties souffrantes.



DEPARTEMENT DES DOUANES

Ottawa, 15 Nov. 1872.

L'ÉCOMTE AUTORISÉ sur les ENVOIS AMÉRICAINS, jusqu'à nouvel ordre, sera de 12 pour cent.

R. S. M. BOUCHETTE,
Commissaire des Douanes.

L'avis ci-dessus est le seul qui devra paraître dans les journaux autorisés à le publier.